

COMITE DE PILOTAGE QUARTIER CENTRE

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU 12/10/2016

La réunion du Comité de pilotage (Copil) du quartier Centre s'est tenue le mercredi 12 octobre 2016 de 20h à 22h30, à la Maison des sports, place Hunebelle.

La séance a été ouverte à 20h par un pot d'accueil.

1. ORDRE DU JOUR DE LA RÉUNION

- Introduction et présentation de Clémence Bedu, responsable du service Démocratie locale
 - Consultation sur le projet de rénovation du stade Hunebelle, en présence de la société programmatrice ARP Astrance
 - Information sur le dispositif de vidéoprotection et l'implantation des caméras dans le quartier Centre
 - Echanges sur les festivités de l'été
 - Réflexion sur l'ordre du jour des prochains comités de pilotage
- ⇒ *Ajout d'un point à l'ordre du jour : Information Voirie - Suppression de deux places de stationnement à l'angle du cours Creuse et de la rue des Ruisseaux*

2. PARTICIPANTS

VILLE DE CLAMART

- Les élus coordinateurs et délégués de quartier :
 - Présents : Mme Sylvie Donger, M. Patrice Roncari
 - Excusés : M. Lucien Naïm
- Le service Démocratie locale : Mme Malaladiana Rakotovao, Mme Clémence Bedu

MEMBRES DU COMITE DE PILOTAGE (COPIL)

- Présents : M. Hubert Duval, M. Bozec Christian, M. Damien Frouin, M. Bernard Jung, Mme Ghyslaine Leclercq, M. Ivan Delloye, Mme Dominique Charré, Mme Annick Marquet, Mme Sophie Hamon, M. Bernard Baumann, M. Laurent Mercier, Mme Valérie Rabeau, Mme Marie Sevestre, M. Philippe Lhuillier
- Excusés : Madame Lestrat

INTERVENANT-E-S :

- Madame Anne-Sophie Delamare, Pôle Gestion de projet & Programmation de la société ARP Astrance

3. DÉROULÉ DE LA SÉANCE

- **Introduction et présentation de Clémence Bedu, responsable du service Démocratie locale**

Madame Donger et Monsieur Roncari introduisent Clémence Bedu, nouvelle responsable du service Démocratie locale. Clémence Bedu se présente et fait part de ses missions et des enjeux de développement du service Démocratie locale aux membres du Copil.

- **Consultation sur le projet de rénovation du stade Hunebelle, en présence de la société programmiste ARP Astrance**

Madame Donger rappelle que l'objet de cette consultation est de récolter toute les idées et suggestions des membres du Copil sur le projet de rénovation du stade Hunebelle. Elle précise que ce projet n'est qu'au tout début de son élaboration.

Anne-Sophie Delamare, Directrice du Pôle Gestion de projet & Programmation de la société ARP Astrance, société mise en concurrence et retenue par la Ville de Clamart pour la partie programmation du projet, se présente au comité de pilotage.

La partie programmation a pour objet de prendre en compte le plus en amont possible le maximum de paramètres. Elle comprend une phase de récolte des attentes et usages des différents acteurs utilisateurs et/ou riverains de l'équipement, notamment le complexe de loisirs et les associations sportives (rugby, gymnastique, tennis, course sur route, volley, boxe, athlétisme, football, pétanque).

C'est dans ce cadre que sont également consultés les membres du comité de pilotage, pour remonter et faire partager leurs attentes, questions et craintes éventuelles. Ci-dessous une synthèse des principales thématiques abordées et questions posées par les membres du comité de pilotage :

Thématiques	Questions/Remarques
Dimensionnement et rayonnement du projet	<ul style="list-style-type: none"> - Pourquoi un projet de cette envergure ? N'est-il pas trop grand ? - Est-ce qu'il n'y a pas un risque que la Ville ne dispose pas d'assez d'évènements pour l'utiliser au mieux ?
Conserver l'état d'esprit d'un « lieu de rencontre »	<ul style="list-style-type: none"> - Peut-on conserver l'état d'esprit actuel du stade ? C'est aujourd'hui un équipement sportif, mais c'est aussi un lieu pour faire son jogging, un espace de jeu pour les enfants, un lieu de balade pour les personnes... - C'est un lieu de rencontre, avec une diversité de publics et il y a un bon état d'esprit qu'il faudrait conserver.
Activités à développer	<ul style="list-style-type: none"> - A-t-on recensé tous les besoins liés au projet ? - Y a-t-il eu une étude concernant les besoins en matière de loisirs, notamment pour un bowling ? - Si une piste indoor est créée, quel sera l'avenir de la piste outdoor ? - L'accès à la piste est aujourd'hui possible à tous. Cette possibilité existera-t-elle toujours demain avec la piste indoor ?

Parkings	<ul style="list-style-type: none">- Le besoin en places de stationnement a-t-il été correctement dimensionné ?- N'y a-t-il pas un risque de voir arriver des flux très importants de voitures, alors que la circulation est déjà très dense dans le quartier ?- Quelle promotion de modes de transports doux peut être réalisée pour limiter l'utilisation de la voiture ?
Restaurant panoramique	<ul style="list-style-type: none">- Est-ce pertinent de créer ce restaurant alors qu'il existe déjà beaucoup de restaurants à Clamart ?- De quel niveau de gamme doit être ce restaurant ?- La vente d'alcool dans un restaurant dans l'équipement est-elle compatible avec la fonction sportive de ce dernier ?
Enjeux urbains et paysagers	<ul style="list-style-type: none">- Comment les enjeux urbains et paysagers dans le cadre des études de programmation sont-ils pris en compte ensuite dans le projet ?- Quel est l'impact environnemental du projet ?- Quels sont les enjeux hydrogéologiques d'un tel équipement ? Quel est l'état des couches sous-sol ?
Coût du projet	<ul style="list-style-type: none">- Pourquoi un projet d'environ 50 millions d'euro alors que la Ville de Meudon rénove son pôle sportif pour 8 millions d'euros ?- Quels seront les modes de financement ? Uniquement public ? Un partenariat public-privé est-il envisagé ?

De façon plus générale, les membres manifestent un grand intérêt quant à ce projet. Ils tiennent à ce que son dimensionnement, son implantation et son rayonnement soient cohérents avec le périmètre, ressources et capacités de la Ville et du quartier Centre. Certains se questionnent sur la nécessité et/ou pertinence de doter Clamart d'un équipement à rayonnement régional voire national.

Certaines questions font débat :

- La question des parkings : pour certains, il y a un manque alors que pour d'autres, il y a déjà trop de parkings dans la zone du projet.
- La question des espaces et équipements indoor/outdoor jugés nécessaires : a-t-on bien mesuré les attentes, aspirations et besoins ?

Suggestion est faite de créer une boîte aux lettres pour récolter et centraliser les attentes des citoyens sur le projet. Les membres sont également en attente d'outils ou supports permettant de se projeter plus concrètement sur le devenir du projet.

Après cette consultation, les élus apportent des éléments de réponse. Ils rappellent que la rénovation du complexe incarne la volonté municipale de doter Clamart, dans le cadre du plan de renouvellement urbain initié par le PLU, de grands équipements structurants, essentiels pour la qualité de vie des habitants, le développement de la ville et le rayonnement de son territoire. Ce projet est d'envergure, mais à la mesure d'une commune de 55000 habitants qui s'inscrit résolument dans une dynamique sportive et de loisirs avec une offre diversifiée, pour répondre au mieux à la variété des usages, professionnels ou amateurs. Par exemple, il n'y a pas d'équipement pour la boxe ou l'activité de lancer de poids.

Ils retracent également l'évolution et la maturation du projet. Le projet de départ reposait sur un stade d'athlétisme indoor avec salle d'échauffement, une salle de boxe et une réfection des tribunes. Compte-tenu des études menées et du recensement des besoins et attentes, ont été ajoutés : un gymnase multisports, un pôle loisirs jeunes comprenant un bowling et une brasserie ou lieu de restauration ainsi qu'un parking de 400 places prévoyant l'accès des cars, ce qui permettra d'augmenter l'offre de places de stationnement sur le quartier Centre. Pour la structure des tribunes, un club house pour les clubs sportifs et un restaurant panoramique sont également envisagés.

Le coût du projet est maîtrisé dans le budget de la Ville, qui inclue notamment plusieurs subventions. Patrice Roncari rappelle que la seule chose qui n'est pas négociable, c'est de laisser les choses en l'état, parce que les équipements sont dégradés et vieillissants. Il s'agit de faire de ce nouvel ouvrage un lieu public à connotation sportive et de loisirs, un lieu de détente et attractif pour tous.

Enfin, les élus insistent sur la nécessité de garder à l'esprit que le projet n'en est qu'à la phase embryonnaire. Le programme physique et fonctionnel du nouveau complexe s'appuiera sur l'évaluation des besoins des différents utilisateurs, les résultats des expertises techniques, ainsi qu'une concertation *ad hoc* menée auprès de l'ensemble des habitants.

- **Information sur le dispositif de vidéoprotection et l'implantation des caméras dans le quartier Centre**

Monsieur Roncari fait un bilan d'étape du déploiement du dispositif de vidéo protection.

Le Centre de Supervision Urbain (CSU), installé sur le Haut Clamart (Pavé Blanc) est d'ores-et-déjà ouvert et fonctionne, il est doté de six écrans avec trois postes d'exploitation, des équipes composées de trois agents de la Police municipale assurant la télésurveillance pour une exploitation des images en temps réel. A l'échelle de la ville, 53 caméras doivent être déployées lors de la première phase d'installation, pour un total de 120 caméras à terme du mandat. Pour le quartier Centre, l'installation de sept caméras est en cours d'achèvement :

- Place Maurice Gunsbourg
- Angle rue Troisy / Rue Saint-Pierre
- Rue Paul Vaillant Couturier
- 44 rue d'Estienne d'Orves
- Rue de l'Ouest
- 16 rue de l'Eglise
- 30 rue Gabriel Péri

Des plaques de signalisation des caméras de vidéoprotection vont être implantées également.

- **Echanges sur les festivités de l'été**

Un retour est effectué sur les festivités estivales et de la rentrée qui ont pu animer le quartier Centre notamment la fête de la Musique, Clamart-Plage, Quartiers d'été et la fête de l'été, le Forum des associations ou encore le Concert de Liane Foly.

La majorité des membres du comité de pilotage font part de leur satisfaction quant à cette programmation culturelle et festive, qui permet d'entretenir une vraie dynamique dans la vie

des quartiers mais aussi du lien social et des échanges entre les habitants des différents quartiers. Les initiatives de Clamart Plage et des concerts musicaux, notamment le concert avec DJ pour les jeunes, sont tout particulièrement saluées et encouragées.

Un membre demande si de telles dépenses sont bien raisonnables. Les élus rappellent que grâce au plan de redressement des finances et malgré la baisse de moitié des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, Jean-Didier Berger et l'équipe municipale ont réussi à ne pas augmenter les impôts tout en soutenant et souvent en augmentant la qualité de service rendu aux Clamartois. La Fête des Petits Pois, le concert de rentrée ou encore les animations de Noël sont ainsi plus qualitatives, dans une enveloppe financière serrée. Il faut souligner que ce type d'animation contribue fortement à la cohésion sociale et à la qualité du vivre-ensemble.

- **Réflexion sur l'ordre du jour des prochains comités de pilotage**

Parmi les pistes et axes de réflexion concernant les prochains comités de pilotage :

- Suite du projet Stade Hunebelle et résultats de la phase de consultation
- Propreté des trottoirs du centre-ville

Etant donné la récurrence de cette problématique au sein des copil de différents quartiers, les services de la Ville sont en train de réfléchir à une campagne de sensibilisation sur la thématique « Civisme et propreté » avec des actions associées. Le comité de pilotage Centre sera tenu informé de l'avancement du projet.

- Point sur les parkings et le stationnement en centre-ville
- Circulation routière, voirie et dangerosité

Sur ce sujet, sont signalés par les membres du copil les points de dangerosité suivants :

- Rue Franklin Delano Roosevelt (étroitesse de la rue)
- Circulation difficile des bus et camions dans le Centre dont les rues du Troisy et rue de Meudon

- **Point d'information voirie et stationnement (rajouté à l'ordre du jour en séance)**

Les élus transmettent une information de la part de la Direction de la Voirie.

A l'angle du cours Creuse et de la rue des Ruisseaux, deux places de stationnement initialement réservées à la livraison avaient été mises en arrêt minute. Malgré les efforts des services municipaux, elles étaient toujours occupées par des véhicules en stationnement. Cela gênait le passage des piétons et le rendait même dangereux du fait du manque de visibilité par rapport à la rue des Ruisseaux. Devant ce constat, il a été proposé et obtenu avec l'accord des commerçants de les supprimer. Vont être installées deux barrières équipées de jardinières.

Enfin, Madame Donger et Monsieur Roncari annoncent au comité de pilotage la Réunion Publique du Maire (Conseil de quartier) dans le quartier Centre le mercredi 7 décembre 2016, à 19h, à la salle des fêtes municipale Place Hunebelle.

La séance est levée.

